

# SCFP QUESTIONS D'ÉCONOMIE

## EN BREF

### Le travail mal rémunéré est répandu au Canada

Novembre 2007

En 2006, le Canada connaît une croissance économique vigoureuse, des taux de chômage parmi les plus bas dans son histoire et parle beaucoup des pénuries de main-d'œuvre, mais environ une personne occupée sur six – presque 2,2 millions de personnes en tout – est mal rémunérée et gagne un salaire de pauvreté<sup>1</sup>.

- Un employé féminin sur cinq – plus de 1,3 millions de travailleuses en tout – est payé moins de 10 \$ l'heure. C'est l'équivalent de 62 % des travailleurs peu rémunérés au Canada.
- Plus de 1,1 millions de travailleurs à temps plein, ou 10 % de la main-d'œuvre à temps plein, gagnent peu.
- Plus d'un million d'adultes sont payés moins de 10 \$ l'heure en 2006, y compris 721 000 adultes ayant travaillé à temps plein – c'est l'équivalent de 7 % de tous les travailleurs adultes à temps plein.
- Un travailleur âgé sur cinq est payé moins de 10 \$ l'heure.

Cette estimation du nombre de travailleurs peu rémunérés au Canada est modeste : beaucoup d'autres travailleurs autonomes, non payés à l'heure ni à salaire, ont rapporté à la maison moins de 10 \$ pour chaque heure travaillée.

Au Canada, un salaire de moins de 10 \$ l'heure est généralement considéré bas parce que c'est le montant qu'un individu seul travaillant à temps plein toute l'année aurait dû gagner pour atteindre le seuil de pauvreté. En 2006, Statistique Canada a établi le seuil de faible revenu d'une personne vivant dans une grande ville à 21 202 \$<sup>2</sup>. Pour atteindre le seuil de faible revenu, des parents seuls et ceux ayant des personnes à charge, doivent gagner au moins 13 \$ l'heure.

Aucune province au Canada n'offre un salaire minimum qui permette d'atteindre ce seuil de pauvreté. En 2007, le meilleur salaire minimum provincial au Canada était de 8 \$ l'heure seulement<sup>3</sup>. L'Ontario a promis d'augmenter le salaire minimum à 10,25 \$ d'ici mars 2010, mais, en attendant, le salaire minimum nécessaire à un travailleur à temps plein seul pour parvenir au seuil de pauvreté dépassera vraisemblablement 11,50 \$ l'heure<sup>4</sup>.

Prétextant qu'une majorité de travailleurs peu rémunérés sont des jeunes qui travaillent à temps partiel, certains prétendent que l'augmentation du salaire minimum n'est pas un moyen efficace pour réduire la pauvreté. Or, cet argument est faux à certains égards :

- En 2006, moins de 35 % de l'ensemble des travailleurs peu rémunérés sont des jeunes (15 à 24 ans) ayant travaillé à temps partiel;
- nombre de ceux classés comme travailleurs à temps partiel occupent en fait un certain nombre d'emplois à temps partiel qui, additionnés, totalisent plus d'heures qu'un emploi à temps plein;
- certaines provinces, comme l'Ontario, ont un salaire minimum inférieur distinct pour les travailleurs jeunes ou sans expérience et pour les autres occupations.

L'augmentation des salaires minimum fédéral et provinciaux à 10 \$ l'heure au moins serait la mesure unique la plus efficace pour éliminer la pauvreté d'une majorité de 3,4 millions de Canadiennes et de Canadiens. D'autres mesures s'imposent aussi, notamment l'amélioration des services publics, l'offre de logements abordables et l'augmentation de l'AE, de l'aide sociale et des prestations aux aînés<sup>5</sup>. La *Prestation fiscale pour le revenu gagné* du gouvernement fédéral est une mesure positive, mais ce n'est qu'un petit pas. Elle élimine progressivement les revenus sous le seuil de pauvreté et ne fera que peu de choses, sinon rien, pour sortir les gens de cette pauvreté. Les travailleurs peu rémunérés doivent recevoir un salaire décent pour leur travail et non quelque autre allègement fiscal inadéquat.

La plupart des études ont démontré que l'augmentation du salaire minimum n'aurait que peu d'incidence sur les niveaux d'emploi et qu'elle serait avantageuse tant pour les travailleurs que pour les employeurs qui, par exemple, verraient leur productivité s'améliorer<sup>6</sup>. Cette mesure peut être concrétisée à peu de frais et souvent avec des avantages fiscaux pour les gouvernements. Les profits des sociétés canadiennes sont en train de battre des records de tous les temps et nous importons plus de 100 000 travailleurs étrangers temporaires par année pour combler des supposées pénuries de main-d'œuvre. Le salaire minimum fédéral de 1976 vaudrait aujourd'hui plus de 10,40 \$. Il y a longtemps que les travailleurs les moins payés de notre société auraient dû bénéficier d'une augmentation de salaire décente.

<sup>1</sup> Ces chiffres ont été calculés à partir du cédérom *Revue chronologique de la population active 2006* de Statistique Canada (catégorie no. 71F0004XCB), tableaux Cd3t06an et Cd3t07an. Ces tableaux indiquant des plages de distribution des salaires de 2 \$ l'heure dans la catégorie de 8 \$ à 30 \$, il est impossible de calculer des salaires réels constants sur un certain nombre d'années.

<sup>2</sup> Statistique Canada, 2007. *Les seuils de faible revenu de 2006 et les mesures de faible revenu de 2005*  
<http://www.statcan.ca/bsolc/francais/bsolc?catno=75F0002M2007004>

<sup>3</sup> RHDSC. Base de données sur les salaires minimum.  
<http://srv116.services.gc.ca/wid-dimt/mwa/menu.aspx>

<sup>4</sup> Voir ministère du Travail de l'Ontario.  
<http://www.labour.gov.on.ca/french/news/pdf/2007/07-85b.pdf>.

<sup>5</sup> Pour un individu, le taux de SFR a augmenté de 2,2 % par an entre 2001 et 2006. Cela sous-entend un taux d'augmentation semblable.  
<sup>6</sup> Ron Saunders. *Lifting the Boats: Policies to Make Work Pay*. Réseaux canadiens de recherche en politique publique, juin 2005  
<sup>6</sup> Stuart Murray et Hugh Mackenzie. *Bringing Minimum Wages above the Poverty Line*. Canadian Centre for Policy Alternatives, mars 2007.

## Travailleurs mal rémunérés par province, âge, sexe et type de travail – 2006

Employés payés moins de 10 \$/h	Canada	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Québec	Ontario	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.
<b>Tous payés moins de 10 \$/h</b>	2 194 100	57 300	15 000	96 100	75 700	524 900	829 800	97 100	78 000	174 400	245 700
% de l'ensemble des travailleurs occupés	15,7 %	30,5 %	26,0 %	24,7 %	24,2 %	16,1 %	14,9 %	19,4 %	19,7 %	11,3 %	13,8 %
<b>Jeunes (de 15 à 24 ans)</b>	1 180 600	20 200	7 300	45 400	32 100	273 500	463 900	53 600	43 400	101 200	133 000
% des jeunes occupés	48,3 %	76,8 %	63,5 %	67,2 %	61,0 %	51,7 %	50,2 %	55,1 %	51,5 %	31,9 %	39,8 %
% des travailleurs mal rémunérés	53,8 %	35,3 %	48,7 %	47,2 %	42,4 %	52,1 %	55,9 %	55,2 %	55,6 %	58,0 %	54,1 %
<b>Adultes (25 ans et plus)</b>	1 013 600	36 800	7 700	50 500	43 400	249 300	365 900	42 900	33 900	71 900	111 000
% des adultes occupés	8,8 %	22,7 %	16,6 %	15,7 %	16,7 %	9,1 %	7,9 %	10,6 %	10,9 %	5,9 %	7,7 %
% des travailleurs mal rémunérés	46,2 %	64,2 %	51,3 %	52,5 %	57,3 %	47,5 %	44,1 %	44,2 %	43,5 %	41,2 %	45,2 %
<b>Travailleurs plus âgés (55 ans et plus)</b>	190 900	5 400	1 500	7 500	6 600	48 700	67 600	8 900	5 900	12 900	17 100
% des travailleurs plus âgés	11,4 %	24,1 %	19,5 %	15,5 %	18,0 %	12,6 %	10,0 %	13,7 %	12,6 %	7,6 %	7,8 %
% des travailleurs mal rémunérés	8,7 %	9,4 %	10,0 %	7,8 %	8,7 %	9,3 %	8,1 %	9,2 %	7,6 %	7,4 %	7,0 %
<b>Femmes (15 ans et plus)</b>	1 355 100	38 600	9 500	59 800	46 300	315 800	507 400	55 600	47 000	114 700	158 600
% des femmes occupées	19,7 %	40,3 %	30,6 %	30,0 %	29,5 %	19,9 %	18,4 %	22,5 %	23,7 %	15,7 %	17,9 %
% des travailleurs mal rémunérés	61,8 %	67,4 %	63,3 %	62,2 %	61,2 %	60,2 %	61,1 %	57,3 %	60,3 %	65,8 %	64,6 %
<b>Hommes (15 ans et plus)</b>	839 000	17 200	5 400	36 300	28 700	209 000	322 300	41 100	30 500	57 600	87 200
% des hommes occupés	11,8 %	18,7 %	20,1 %	19,2 %	18,4 %	12,5 %	11,5 %	16,2 %	15,5 %	7,1 %	9,7 %
% des travailleurs mal rémunérés	38,2 %	30,0 %	36,0 %	37,8 %	37,9 %	39,8 %	38,8 %	42,3 %	39,1 %	33,0 %	35,5 %
<b>Temps plein (30 h et plus)</b>	1 137 400	40 000	10 000	56 800	47 600	278 900	389 900	50 400	41 900	87 700	133 700
% des employés à temps plein	9,9 %	25,0 %	20,5 %	17,9 %	18,0 %	10,4 %	8,5 %	12,5 %	13,0 %	6,7 %	9,3 %
% des travailleurs mal rémunérés	51,8 %	69,8 %	66,7 %	59,1 %	62,9 %	53,1 %	47,0 %	51,9 %	53,7 %	50,3 %	54,4 %
<b>Temps partiel (à leur emploi principal)</b>	1 056 700	17 000	5 000	38 900	27 100	244 700	439 900	45 900	35 600	85 400	110 600
% des employés à temps partiel	43,0 %	60,9 %	54,9 %	54,6 %	55,8 %	41,5 %	45,7 %	46,6 %	48,3 %	36,1 %	32,4 %
% des travailleurs mal rémunérés	48,2 %	29,7 %	33,3 %	40,5 %	35,8 %	46,6 %	53,0 %	47,3 %	45,6 %	49,0 %	45,0 %
<b>Adultes à temps plein (25 ans et plus)</b>	721 100	28 600	6 200	36 500	32 200	179 100	251 300	30 100	23 800	51 000	81 500
% des adultes occupés à temps plein	7,1 %	19,8 %	14,9 %	13,0 %	13,9 %	7,5 %	6,1 %	8,6 %	8,8 %	4,7 %	6,6 %
% des travailleurs mal rémunérés	32,9 %	49,9 %	41,3 %	38,0 %	42,5 %	34,1 %	30,3 %	31,0 %	30,5 %	29,2 %	33,2 %
<b>Femmes à temps plein (15 ans et plus)</b>	679 900	26 300	6 100	32 900	28 300	160 400	230 500	26 200	23 900	53 700	82 000
% des femmes occupées à temps plein	13,2 %	34,7 %	24,9 %	22,0 %	23,0 %	13,6 %	11,1 %	14,7 %	16,4 %	9,6 %	12,8 %
% des travailleurs mal rémunérés	31,0 %	45,9 %	40,7 %	34,2 %	37,4 %	30,6 %	27,8 %	27,0 %	30,6 %	30,8 %	33,4 %

Source : Revue chronologique de la population active 2006 de Statistique Canada, CD-ROM (catégorie no. 71F0004XCB). Ces données sont fondées sur le nombre d'employés : p. ex. elles excluent les travailleurs autonomes. Si ces derniers étaient inclus, ces chiffres seraient plus élevés.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :

Toby Sanger, économiste principal  
Syndicat canadien de la fonction publique  
[tsanger@cupe.ca](mailto:tsanger@cupe.ca)  
(613) 237-1590 poste 241

mf/sep491  
Le 22 novembre 2007